

LA CARICATURE FRANÇAISE,

JOURNAL SANS ABONNÉS ET SANS COLLABORATEURS.

SE VEND PARTOUT.]

N°. XX, 13 Aout 1836.

[PRIX: 2 PENCE.



LE RIGAUDON DU ROI-CITOYEN.

En mesure, donc, Philippe; allons, tu danses comme tu chantais la Marseillaise, toujours sans mesure.

Qu'il est petit devant l'homme du peuple, celui qui voulait singer la popularité, le patriotisme; qu'il est petit aujourd'hui de nouveau où il est démasqué aux yeux du peuple! aujourd'hui où les masses savent et apprennent *journellement* par *d'irrécusables* preuves, que cet homme à qui elles ont *permis* de se dire roi des Français, fut toujours traître à la république et à l'empire, *qu'il déserta, émigra*, et qu'au lieu de vivre comme il le *contait*, employant son instruction dans son exil, il reçut le subside *de prince émigré*, trembla de le perdre, et fit toutes les imaginables bassesses pour le conserver. Les masses savent qu'il rampa aux pieds de ses aînés pour le pardon de ses opinions républicaines, qu'il voua nos braves à la mort, et les désigna aux ennemis de la France; oui, les masses savent cela aujourd'hui, et on aurait peine à dire le mépris profond et la haine furieuse qu'elles ont vouées à Louis-Philippe.

Mais comme le Français est toujours français, en attendant que les masses brisent le joug, elles s'amuse, et l'homme du peuple, à la fin de sa laborieuse journée, s'amuse à faire danser en effigie le rigaudon au roi-citoyen démasqué, en attendant une autre danse réelle. Car *le bal*, on vous le donnera Philippe, n'en doutez pas. Vous en êtes, pour votre trônement, au *commencement de la fin*; et à moins que cela ne

devienne tragique à épouvanter; vous allez finir le plus ridiculement du monde, c'est moi qui vous le dis, et je m'y connais; tant que vos ministres, vos juges, vos préfets et vos valetailles dorées de toutes les espèces, ont seuls été instruits de vos lâchetés et de vos parjures, vous étiez en sûreté, car tout ce qui trône leur convient; il y en a même qui ont depuis fait sonner vos *parades tricolores* (Sébastiani, par exemple), quoiqu'ils eussent, et que lui particulièrement eut sous les yeux, les preuves irrécusables de votre *désertion*, que vos *juges* ont osé démentir autrefois; de votre vie d'émigré que vous avez nié lâchement, et sans autre nécessité que vos ambitieux projets, de votre haine contre l'empereur, dont vous êtes réduit à invoquer le nom glorieux; de vos intrigues contre la France républicaine et impériale que vous disiez avoir toujours admiré. Philippe, aujourd'hui *les masses savent toutes ces ignominies*, et croyez-le bien, elles ne ployeront pas sous la sanglante tyrannie de votre ridicule et odieuse royauté. Oui, ridicule et odieuse, malgré que des hommes de la force de génie, de *M. Mayet de Genèly, maire de Bourges* assurent que vous êtes, Sire, le meilleur des rois, et que votre gouvernement fait la gloire et le repos de la France. Quel *farceur* que le maire de Bourges. Allez, Philippe, vous pouvez vous vanter d'avoir de fameux fonctionnaires! Est-ce que vous les stipendiez pour vous rendre ridicule à tout jamais? dans ce cas il ne vous volent pas leur salaire; et votre Journal des Judas, il vous aime drôlement au moins, voilà qu'il s'occupe déjà du moment rapproché où vous aurez fait, *par fil à gauche*, et dans sa bourgeoise prépondérance, il gratifie la France du prince Rosolin. Ah! ah! ah! *Grand Poulot* roi des Français? Ah, mon Dieu! où donc ce Veaux de Bertin a-t-il la tête? Je vois mieux que cela, Philippe, et votre passage sur le trône ne laissera de marque que le sang versé sur vos échafauds politiques. Ce qu'on pourra faire de plus doux pour vous, ce serait de vous appliquer en parodie, l'usage du détronement d'Orient, et de vous dire, *va-t-en, pacha, tu as cessé de régner*; car ce qui suit vous sauvera peut-être du tragique, vous et les vôtres en faveur du *grotesque*.

EXTRAITS DE DIVERS TÉMOIGNAGES A L'APPUI DES PIÈCES PROUVANT L'ÉCHANGE DU FILS DU GEOLIER CHIAPPINI, CONTRE LA FILLE DU COMTE ET LA COMTESSE DE JOINVILLE, FRANÇAIS, VOYAGEANT EN ITALIE SOUS CE NOM, QUI EST DE NOTORIÉTÉ N'APPARTENIR QU'AUX PRINCES DE LA MAISON D'ORLÉANS, ET N'AVOIR JAMAIS ÉTÉ PORTÉ QUE PAR EUX.

“La femme du géolier Chiappini ayant été se confesser à l'occasion des solennités pascales, peu après l'échange de son fils contre la fille du comte et la comtesse de Joinville, eut eu lieu, son directeur lui imposa l'obligation d'en dénoncer le principal auteur au Saint-Office. Ce tribunal ordonna son arrestation; le comte de Joinville ayant été averti, avait obtenu la permission de se retirer dans un couvent de Brisighella, jusqu'à ce que l'affaire fut calmée.

Mais s'étant un jour hasardé à sortir, il fut arrêté et conduit au palais de la commune; enfin, le légat l'ayant fait appeler, le comte de Joinville y fut, se rendit près de lui, rassurant ses gens en montant en voiture, et leur disant: “Soyez tranquille, je n'ai qu'à me faire connaître.” Et effectivement le comte fut rendu à la liberté et reconduit avec les honneurs d'un prince du sang par le légat.

Dominique Delavalle, secrétaire de la commune de Brisighella, fait la déclaration suivante:

“J'ai beaucoup entendu parler de l'échange d'un fils du géolier contre la fille d'un comte et comtesse de Joinville; la chose avait eu lieu dans la petite ville de Modigliana. J'ai connu plus tard le géolier Chiappini, et un jour je le vis parlant long-temps avec le docteur César Bondini de Venola. Je dis à celui-ci lorsqu'il eut quitté Chiappini: “Vous venez de vous entretenir avec un homme qui a eu l'infamie de changer son fils contre la fille d'un grand seigneur français.” Bondini me répondit: “C'est juste de cela que nous venons de nous entretenir.” Je revis Chiappini qui était alors dans un état complet d'aisance, et n'exerçait plus son vil état de géolier.”

Le chevalier don Gaspard Perelli, chanoine de Varenne, déclare se rappeler parfaitement avoir entendu dire à son père qui était gouverneur de Brisighella, qu'un prince, voyageant sous le nom de comte de Joinville, passant dans ce pays, avait échangé sa fille contre le fils d'un géolier; que ce fait avait eu lieu dans le voisinage de Brisighella. Mon père a répété bien des fois cela à table en présence de ma mère, et je me rappelle que ce fut toujours avec une grande indignation contre les parents dénaturés qui troquèrent une fille d'illustre maison contre un garçon de la condition la plus vile.

Toutes ces dépositions, et la lettre déjà citée* du géolier Chiappini sur son lit de mort, ayant paru suffisants au tribunal de Fuenza, pour constater le troc des enfants, l'acte de naissance fut rectifié. † Il reste donc à prouver l'identité du comte de Joinville avec le duc d'Orléans pour qu'il n'y ait plus de doute que la France a pour roi, *le fils d'un géolier*, et par conséquent que la branche cadette des Bourbons s'est éteinte dans les ducs de Montpensier et Beaujolais. L'éditeur de la Caricature promet de reproduire avec un soin minutieux tout ce qu'elle s'est procuré de documents pour amener cet heureux et comique résultat.

(La suite au numéro XXI.)

* Voir au numéro XVI.

† Voir au numéro X.

SUITE DU RÉSUMÉ DE LA VIE D'ÉGALITÉ. (Voir au numéro XIX.)

Enfin le grand jour du jugement de Louis XVI arriva ; les questions sur lesquelles chaque député avait à répondre étaient posées de la manière la plus insidieuse ; voici comment elles étaient rédigées : 1. Louis est-il coupable de conspiration contre la liberté, et d'attentat contre la sûreté générale de l'état ? 2. Le jugement qui sera rendu sur Louis, sera-t-il soumis à la ratification du peuple, réuni dans les assemblées primaires ? 3. Quelle peine le ci-devant roi de France a-t-il encouru ?

Le parti qui voulait la mort de l'infortuné monarque, ne doutait pas que toute la Convention ne se réunît pour prononcer l'affirmative sur la première question, et le code pénal étant formel à cet égard, il était bien sûr de réussir dans ses projets homicides.

Les Montagnards ne raisonnaient pas mal, et les Girondins et les Brissotins furent pris au piège que Robespierre et Philippe Egalité leur tendaient, pour obtenir leur déclaration, à l'exception de l'évêque constitutionnel Lalande et d'un autre député, Louis XVI fut déclaré coupable à l'unanimité. Lorsque le tour de l'infâme père de Louis-Philippe fut arrivé pour opiner sur cette première question ; il monta à la tribune et hurla son exécration. Sur la seconde question, ce monstre, après être de nouveau monté à la tribune, et incapable de dire deux mots de mémoire, lut son opinion ainsi conçue : " Je ne m'occupe que de mon devoir, et je dis *Non*. A l'exception de l'exécration *Marat*, toute l'assemblée murmura, mais le vote n'en compta pas moins et forma la majorité.

Lorsqu'il fallut prononcer sur la peine que l'infortuné Louis XVI avait encourue, Egalité fit entendre ces effroyables paroles : " *Uniquement occupé de mon devoir, convaincu que tous ceux qui ont attenté ou attenteront par la suite à la souveraineté du peuple, méritent la mort, je vote pour la mort.*"

Cet exécration vote prouve que d'Orléans était aussi stupide qu'il était féroce, et que, sans plan arrêté, livré à sa haine et sa vengeance, il obéit à l'instinct de son ambition et de sa férocité. Il faut convenir que c'était un bien honnête homme que le père de Louis-Philippe. (La suite au numéro XXI.)

L'ECHO DE WESTMINSTER, EPISODE DE LA VIE DU PRINCE EMIGRÉ.

Nous ne suivons pas régulièrement le Prince Emigré dans tous ses tours et détours de voyages, nous attachant de préférence aux événements saillants. Nous avons dit que le Prince Emigré avait deux frères qui vinrent le trouver au milieu des sujets du Grand-Lièvre, et l'humeur que leur arrivée lui causa. Nous allons dire de suite combien le sort le favorisait dans toutes ses vues ambitieuses. L'aîné de ses deux frères, beaucoup plus jeune que lui, et d'une figure charmante, et aussi distinguée que celle du Prince Emigré l'était peu, l'aîné tomba malade à peine arrivé, et mourut si subitement, qu'on pouvait dire que le Prince Emigré semblait n'être arrivé que pour enterrer son frère ; il le fut avec tout l'apparat de l'ostentation vaniteuse, et l'effigie en marbre portant la couronne ducal, atteste au milieu des tombes royales de l'antique et magnifique Westminster, que la vanité du Prince Emigré, et non la douleur fraternelle élevèrent ce monument à un frère mort dans un juste exil. Il restait un plus jeune frère au Prince Emigré, qui devint aussi subitement très souffrant, ce qui gênait excessivement le Prince Emigré, *ainé de sa race*, qui par son goût de tout gérer par lui-même, était on ne saurait plus occupé. Le frère qui lui restait, comme celui qu'il venait d'enterrer, eurent quelque peu souffert de leurs voyages et des fatigues, comme des changements de climats, où l'avait entraîné le Prince Emigré ; il leur eut fallu un paisible séjour ; le Prince Emigré le savait, et comme il n'y en a pas de plus paisible que la tombe, son amitié fraternelle ne s'épouvantait guère de les y voir entraîner. Il y avait dans le physique des trois frères, une si énorme différence, qu'en les voyant ensemble, on ne les prenait jamais pour les trois frères ; les deux plus jeunes étaient de ce qu'on appelle une figure distinguée et tournure élégante, au lieu que l'aîné avait cet extérieur robuste et ces traits fortement dessinés, qui s'attribuent généralement aux basses classes, et chez le Prince Emigré il s'y joignait une conformation oblongue des tempes, jusqu'à la partie supérieure de la tête, qui formaient une totale et assez désagréable différence avec la figure de ses frères. On n'avait pas été sans en faire la remarque, et cela contrariait un peu le Prince Emigré, qui commençant à se faire un peu ci-devant jeune homme, ne laissait pas que d'être aussi parfois chagriné par des craintes de rivalité, car il songeait sérieusement à trouver quelque princesse *en disponibilité* de mariage. Le temps marchait, et l'indisposition du plus jeune des frères faisait de rapides progrès ; les médecins ordonnèrent un repos absolu, absence de toute fatigue ou déplacement exposant à des mouvements violents ; on eut pu se rendre par de superbes chemins, comme on n'en trouve que dans le beau pays où se trouvaient alors les deux frères, à un lieu charmant, sous une température favorable à l'état du plus jeune à ce qu'on croyait, mais l'avis du Prince Emigré (dicté sans doute par sa tendre sollicitude fraternelle) fut tout opposé à celui des médecins, et au lieu du repos et l'absence de toute fatigue, le Prince Emigré fit hâtivement ses préparatifs pour un trajet sur mer assez long, et fut enterrer son dernier frère sur un rocher battu par les flots de la Méditerranée.

Mais avant ce départ, voici ce qui peut-être donna lieu à la précipitation. L'antique et superbe monument où l'orgueil du Prince Emigré avait placé la tombe d'un de ses frères, ce riche et imposant dépôt des cendres royales et des illustrations de la patrie, est placé dans un lieu où tout ce qui l'environne, porte

l'âme à de hautes pensées et de douces émotions, ce n'était pourtant pas ce qu'y devait approuver le Prince Emigré; l'horreur et l'effroi l'y attendaient.

Le Prince Emigré, revenant un soir, par une de ces délicieuses promenades qui avoisinent cet imposant et dernier asile des grandeurs humaines; quoique non dépourvu de quelque courage physique, il n'avait point ce courage moral qui fait seul les grands caractères, et il y avait beaucoup de moments dans sa vie, où sans injustice on eût pu le taxer de lâche et de poltron; ce ne fut pourtant pas là le cas dont il s'agit, car même avec une conscience plus nette que ne pouvait l'être la sienne, il y aurait eu de quoi troubler l'imagination, à cette heure silencieuse de minuit, dont le son prolongé vibrait au-dessus du superbe monument où reposent, squelettes ou poussière, les potentats qui imposèrent leurs volontés hautaines aux nations.

Un banc solitaire se trouvait alors au lieu où depuis, la reconnaissance nationale a dressé la statue d'un grand homme d'état; le Prince Emigré s'y assit, ou plutôt s'y laissa tomber, car l'heure, le lieu et l'ombre fortement prolongée autour de lui, l'avaient déjà placé sous tout le pouvoir de la scène d'effroi qui allait se passer, et que nous dirons dans le numéro prochain. (Suite et fin de l'écho de Westminster au No XXI.)

ON DIT, ET ON AJOUTE.

On dit Martin (du Nord), malade d'un étouffement;—On ajoute, que rien n'est lourd à la conscience de ceux qui disposent de la vie des hommes, comme le sang versé. On dit que Pasquier, Persil, Barthe, Thiers et Philippe, perdent la tête;—On ajoute, que c'est par la terreur des *têtes sans corps*, qui ne manquent aucune nuit de les visiter dans leurs rêves. On dit que les ombres d'*Alibaud*, *Morey* et *Pépin* ont renouvelé le serment du *lien de vertu*;—On ajoute que d'autres ombres généreuses s'y joindront peut-être, mais qu'aucun vivant n'y sera infidèle. On dit que le gouvernement en est au commencement de la fin;—On ajoute, qu'il est fâcheux que la fin se fasse tant attendre. On dit que le colonel Fabvier a de singulières abhérations et un grand oubli du passé;—On ajoute, qu'il y a quelqu'un qui se charge, comme le National, de lui rafraîchir la mémoire. On dit que le seul moyen que Thiers et consors trouvent pour que leur Sire et *eux* puissent circuler et végéter dans leurs tristes et sales grandeurs, sans crainte des cannes-fusil, des poudres, des fusils à vent, toutes preuves de l'amour de la nation pour eux, ce seul et unique moyen, c'est une petite Saint-Barthélemi des républicains et des légitimistes;—On ajoute, que quelques essais nocturnes et partiels ont déjà réussi dans le quartier du Luxembourg. On dit que le Journal des Judas a fait de l'esprit sur la *pauvreté d'Alibaud*, au sujet de son linge;—On ajoute, quand on fait de l'esprit, c'est qu'on n'en a pas, et on demande si les rédacteurs du Journal des Judas supposent que si l'on eut déshabillé la reine Isabelle à la prise de Grenade, on eut trouvé une chemise plus blanche que celle d'Alibaud le républicain, pauvre, à cette épouse couronnée de Ferdinand le Catholique! On dit que la manie de faire un roi légitime du plus patent, du moins glorieux, et du plus perfide des usurpateurs, Louis-Philippe fait même déroger les spirituels rédacteurs de la Quotidienne et de la Gazette, en stigmatisant d'assassinats l'attentat politique, en rejetant sur les républicains et la révolution, les tentatives contre la vie des rois;—On ajoute, qu'il est bien sûr que les républicains ne les adorent pas, mais on ne croit pas que Jacques Clément, Ravvaillac, Damiens fussent des philosophes ou des révolutionnaires, et certes, leurs poignards ne visèrent qu'au cœur de trois têtes couronnées. On dit que toute opinion sincère et vraie, a son équité et sa pudeur;—On ajoute qu'il est fâcheux de voir des hommes de talent mettre ces principes en oubli, pour flatter ou plier sous un pouvoir qu'ils méprisent et abhorrent. On dit que le roi de Naples voyage en aventurier, courant comme les petits-fils Egalité, pour trouver une femme;—On ajoute, que rien n'amoindrit les rois comme de courir ainsi par monts et par vaux; il y a des plaisirs et des distractions dont les rois doivent le sacrifice à la majesté du rang; un roi qui n'est pas un conquérant, et qu'on trouve loin de ses états, sur un grand-chemin, est souvent bien moins que l'homme le plus ordinaire de sa suite. On dit que le gouvernement hollandais approuve, par l'organe de son unique journal de La Haye, l'*Handelsblatt*, la conduite de Louis-Philippe pour anéantir les républicains, et en finir avec la révolution pour le plus grand contentement des pouvoirs absolus;—On ajoute, que lorsque la Hollande avait des *stadthouwers*, et non des rois, la république Batave comptait sur mer et sur terre même, avec la fière et antique Albion, mais qu'aujourd'hui où la Hollande est royaume, elle compte pour si peu, que l'approbation de ce gouvernement pour les actes de la plus déloyale, la plus lâche et la plus infâme usurpation, n'est absolument regardé que pour une nécessité de remplir les colonnes d'un journal, puisque journal il y a. On dit que Louis-Philippe veut changer la propriété du sanglant héritage du dernier Condé, échu en partage à son fils d'Aumale, co-héritier de la Feuchère, contre des bois de l'état;—On ajoute, que cela n'est pas mal spéculer, dans la passe où se trouve la royauté citoyenne, car les bois se divisent en lots, et l'argent se place, au lieu que le Palais-Bourbon, propriété de dix ou douze millions, ne se divise pas, et n'est qu'une opulence nationale intransportable. On dit que c'est Grand-Poulot prince Rcsolin, l'ainé de la race, quia fait le cicerone au roi de Naples pendant une visite que ce dernier a fait au fils de Philippe Egalité, pour juger sur les lieux de l'enthousiasme que ce dernier inspire aux Français qui ont refusé l'insigne honneur d'être appelés ses sujets;—on ajoute, que le roi de Naples aurait tout aussi bien fait de rester dans son royaume que de venir s'assurer auprès de Louis-Philippe du sot rôle que la peur fait jouer à son parent.

NOUVELLES DE FRANCE.

On donnera dans l'intérieur des Tuileries, vu que Philippe n'ose aller nulle part, une fête de famille pour amuser le roi de Naples; il y aura couronnement de rosiers pour éveiller des idées matrimoniales. M. Thiers prononcera un discours de morale, Mme. Dosne un éloge de la pudeur, et Mlle Adélaïde lira un *Traité de vertu virginale de sa composition*. Il y aura une place réservée pour la baronne de Feuchères et pour les autres amies de l'auguste famille, tel que Nina Lassave et la maîtresse de Louvel.

AVIS.

Le portrait d'Alibaud est en vente avec une notice d'une feuille d'impression. Le produit de cette vente ayant une noble destination, l'éditeur appose son cachet à tous les portraits. Prix, 3 schellings.

LA CONTEMPORAINE

Propriétaire, Auteur et Editeur responsable de la *CARICATURE FRANCAISE*, et des fac-simile du Prince Emigré, Louis-Philippe et du portrait d'Alibaud.

A LA FOIRE COURONNÉE, 2, YORK BUILDINGS, NEW ROAD,
LONDRES.

Londres: Schulse et Co., 13, P. Lund Street.